

En mai 1972, le chef de l'opposition (M. Stanfield) avait préconisé la théorie du dollar constant dans le domaine de l'imposition. Cette politique est devenue un article principal du programme de notre parti et dès le 6 juin 1972, le ministre des Finances, dans un discours à Truro en Nouvelle-Écosse, a ridiculisé l'idée et accusé le chef de l'opposition d'être irresponsable. Le soir du budget, cette même proposition était adoptée presque sans changement.

On peut dès lors voir aisément que plusieurs des propositions contenues dans le budget proviennent à l'origine du parti conservateur. Toutefois, ce n'est pas un bon budget parce qu'il ne va pas assez loin. En n'adoptant que la moitié des mesures préconisées par le parti conservateur progressiste, il n'en est pas résulté un bon budget. Toutes les mesures que nous avons proposées auraient dû être acceptées, pas simplement des demi-mesures. Si quelqu'un aime un colis bien emballé, monsieur l'Orateur, il aimera ce budget. Cependant, si une personne aime attendre de l'avoir ouvert pour en connaître le contenu, alors je crois qu'elle trouvera le budget désappointant.

Il se trouve que cette diminution d'impôt sur le revenu de 5 p. 100 ne dépasse celle de l'an dernier que de 2 p. 100. Exprimée en termes de dollars en poche, elle n'est pas tellement importante. Le soutien d'une famille de deux enfants de moins de seize ans, dont le revenu s'établit à environ \$7,000 par année, aura environ \$1.97 cents de plus en poche. Ce n'est pas ce qui va lui trouver les poches. J'ai été surpris de voir que la pension de vieillesse n'avait pas été portée à au moins \$115 par mois. J'espère qu'elle le sera bientôt. J'estime, pour ma part, que les personnes âgées le méritent.

Je crois qu'à la longue ce budget échouera. Il ne réduira pas le chômage en deçà du taux actuel de 6 ou 7 p. 100 et l'inflation se maintiendra. Le ministre des Finances aurait dû continuer les politiques amorçées par les conservateurs. Au lieu de reculer, il aurait dû aller beaucoup plus loin. Il a été trop timide. Il aurait dû y aller à fond et accorder des diminutions d'impôt sur le revenu des particuliers de 7 à 10 p. 100. Il aurait dû porter la pension de vieillesse à \$115 par mois, pour le moins, et accorder des réductions générales d'impôt sur les profits des sociétés à capital canadien pour stimuler l'expansion et la propriété canadiennes.

Mais mieux encore, pour calmer un peu notre psychose inflationniste, il aurait dû, bloquer les prix, les salaires, les profits et les dividendes pendant 90 jours, et en profiter pour discuter de la question avec les hommes d'affaires, les dirigeants syndicaux et les autres secteurs de l'économie en vue de s'entendre sur le choix d'un mécanisme de contrôle plus permanent qui préviendrait l'inflation galopante.

Dans le budget du 19 février, le ministre nous apprend que le gouvernement ouvrirait la marche en réduisant ses propres dépenses. En fait, celles-ci ont augmenté. Le gouvernement doit donner l'exemple et réduire les sommes qu'il affecte à la réalisation de programmes qui ne sont pas nécessaires. Il doit avoir le courage de présenter le bill C-125 et de le mettre en discussion. Je suggère l'introduction d'un petit stimulant fiscal à l'intention de la petite entreprise qui est le nerf même de notre société. Incidemment, cette mesure aiderait à créer des emplois.

Je crois que la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction devrait être supprimée afin de stimuler ce secteur de l'économie et de créer de l'emploi. Je crois aussi que toutes les taxes de vente sur le vêtement devraient être abolies pour augmenter le pouvoir d'achat

### Le budget—Mme Morin

de l'individu. Je crois en outre que nous devons encourager le capital canadien au moyen de stimulants fiscaux.

• (1730)

Malheureusement, le budget ne contenait pas de dispositions visant à stimuler les exportations, ce qui devrait certainement être encouragé afin de créer plus d'emplois et de permettre aux Canadiens d'avoir un niveau de vie plus élevé. Enfin, je crois qu'on aurait dû y inclure un véritable programme d'achat «chez nous», le gouvernement encourageant les Canadiens à acheter les produits de leurs industries de préférence à ceux de l'étranger.

Je crois que mon temps est épuisé, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur adjoint:** Je sais gré au député de sa collaboration.

[Français]

**Mme Albanie Morin (Louis-Hébert):** Monsieur le président, je voudrais profiter de l'occasion pour traiter d'une question qui m'apparaît très importante pour la circonscription de Louis-Hébert et pour toute la région métropolitaine du grand Québec.

[Traduction]

Plusieurs projets en cours, visant à établir une infrastructure dans les environs de Québec, permettront à cette région, vieille de trois siècles, de rattraper graduellement le reste du Canada, ou du moins de réduire l'écart entre le niveau de vie des Québécois et celui des Canadiens dans d'autres provinces.

[Français]

Or, monsieur le président, pour desservir cette grande région métropolitaine qui est en train de se hausser au niveau des grandes capitales canadiennes, nous, au Québec, avons besoin d'un aéroport qui puisse répondre à ce dynamisme économique qui se dessine à l'horizon pour le Québec.

[Traduction]

Le Québec demande-t-il d'être traité différemment des autres régions du pays?

[Français]

L'allongement des pistes d'atterrissage est-il important pour le développement de la région de Québec? Examinons la situation, monsieur le président.

La ville de Québec est la capitale provinciale qui dispose des pistes les plus courtes. Des régions métropolitaines ayant une population de plus de 400,000 âmes, Québec est celle qui dispose des pistes les plus courtes. Enfin, des dix principales régions métropolitaines du Canada, Québec est la seule à ne pas être desservie par un aéroport international.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, nous avons été heureux d'apprendre que la principale piste d'atterrissage à l'aéroport de Windsor, qui a 7,000 pieds de longueur, sera allongée jusqu'à 8,500 pieds. Nous sommes également heureux d'apprendre aussi que la principale piste d'atterrissage à London, en Ontario, sera également prolongée, et pourtant, par le nombre de voyageurs qui y transitent et des avions qui y atterrissent, ces aéroports se placent aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> rangs, tandis que la ville de Québec est au 10<sup>e</sup> rang.